

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2017

=====

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 7 JUIN, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 1^{er} juin 2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt trois, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, M. LOREC, Mme KHALED, Mme LANGLAIS, Mme SCHOELLER, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, Adjoints, M. CHEVREAU, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, Mme CORVEE-GRIMAUULT, Mme DANWILY, Mme CLISSON RUSEK, M. HAYAR, M. DE LAMBILLY, M. NICOLAS, M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme THIBAUT, M. FORTIN, M. THELLIEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

ETAIENT REPRESENTES :

Mme PEPIN par M. RUPP, M. THYSS par M. LOREC, M. BEUFILS par Mme LANGLAIS, M. VAN PRADELLES par Mme SPIERS, Mme AWONO par Mme LE JEAN

M. ANCELIN, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 08
Mme MAURICE, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 19
M. BONAZZI, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 21
Mme CLAUDIC, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 23

ETAIT ABSENT

M. EL GHARIB

M. DE LAMBILLY quitte la séance à 19 heures 35 et revient à 19 heures 58
M. HAYAR quitte la séance à 19 heures 35 et revient à 20 heures 02

Mme CLAUDIC quitte la séance à 21 heures 49 et donne pouvoir à M. DONATH
Mme CORVEE-GRIMAUULT quitte la séance à 22 heures 46 et donne pouvoir à Mme CLISSON RUSEK

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 28

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

1. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité, Monsieur DE LAMBILLY en qualité de secrétaire de séance

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

AFFAIRES GENERALES

1. **DESIGNÉ** un conseiller municipal pour siéger au sein de l'Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative (OTSI)

Résultats du vote

Mme SCHOELLER : 20 voix
Mme MAURICE : 7 voix
3 bulletins blancs

AFFAIRES SOCIALES

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Bourg-la-Reine, concernant les établissements d'accueil du jeune enfant de la commune

2. **APPROUVÉ** avec 2 voix contre (M. LETTRON, M. THELLIEZ) et 2 abstentions (M. HERTZ, M. BONAZZI) les règlements de fonctionnement des crèches municipales et les contrats type d'accueil actualisés

AFFAIRES SCOLAIRES

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité la fixation du taux des bourses communales d'études pour l'année scolaire 2017/2018
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la fixation du taux de participation de la Ville aux frais de fonctionnement de l'Institut Notre-Dame au titre de l'année 2016/2017
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention à passer avec le Département des Hauts-de-Seine dans le cadre du dispositif de la carte collégien multi-services
4. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN) l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer le marché relatif au nettoyage des locaux communaux de la ville de Bourg-la-Reine pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2021

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) l'adhésion à la compétence optionnelle "Vélib'" du Syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer un dossier de candidature auprès du Ministère de l'Environnement, pour la candidature de la Ville au label "Terre Saine, commune sans pesticide"

SPORT

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'opération relative au projet de construction d'un terrain multisport dans l'enceinte du complexe des Bas Coquarts et autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande de subventions auprès de la Métropole Grand Paris au titre du fond d'investissement métropolitain et auprès du Centre National pour le Développement du Sport

URBANISME

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'acquisition d'une emprise de l'ordre de 39 m² à détacher de la parcelle cadastrée section B n° 7, sise 7 rue des Bas-Coquarts, en vue de son incorporation au domaine public communal
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'identification d'une parcelle à détacher du trottoir rue des Rosiers, en vue de son rattachement à l'emprise du futur CAEL
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner à la Sarl « Aux saveurs du temps » pour déposer les demandes d'autorisation préalables à l'aménagement d'un local commercial au 112 avenue du Général Leclerc à Bourg-la-Reine
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité la décision d'affecter l'excédent de la liquidation de l'OPH de Bourg-la-Reine dans le cadre du regroupement des OPH de Sceaux et de Bourg-la-Reine avec la SEMASCEAUX
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'agrément à donner pour le transfert à la SEMASCEAUX des baux à construction consentis à l'OPH de Bourg-la-Reine dans le cadre du regroupement des OPH de Sceaux et de Bourg-la-Reine
6. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'adaptation des statuts de la SEMASCEAUX dans le cadre du regroupement des OPH de Sceaux et de Bourg-la-Reine
7. **APPROUVÉ** à l'unanimité le transfert de la garantie de la Ville pour les emprunts de l'OPH de Bourg-la-Reine à transférer à la SEMASCEAUX dans le cadre du regroupement des OPH de Sceaux et de Bourg-la-Reine

TRAVAUX

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'avenant n°1 fixant le forfait définitif de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre en parallèle de la validation de l'Avant Projet Définitif dans le cadre de l'opération de construction du nouveau CAEL
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de maîtrise d'ouvrage unique temporaire entre la commune de Bagneux et la commune de Bourg-la-Reine pour le réaménagement de la rue des Bas Coquarts
3. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN, M. THELLIEZ) l'autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché relatif au réaménagement de l'avenue du Panorama
4. **APPROUVÉ** avec 8 abstentions (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN, M. THELLIEZ) l'autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place de la Gare et de la rue René Roedel

RESSOURCES HUMAINES

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité la révision du régime indemnitaire pour les élections politiques
2. **APPROUVÉ** avec 3 abstentions (M. HERTZ, M. LETTRON, M. BONAZZI) le recrutement temporaire d'experts métier pour le SIRH
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'association de la collectivité à la procédure de marché public assurance statutaire lancée par le CIG

FINANCES

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'admission en non-valeur des créances éteintes
2. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) la revalorisation des tarifs de la taxe de séjour
3. **APPROUVÉ** avec 7 voix contre (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN) la Reprise et Affectation des résultats de l'exercice 2016 de la Caisse des écoles au Budget primitif 2017 de la Ville
4. **APPROUVÉ** avec 7 voix contre (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN) la décision modificative n°1 au budget 2017

Fait à Bourg-la-Reine, le 12 juin 2017

Pour le Maire et par délégation,
Jacques DEBAILLEUL
Directeur Général des Services

